



# L'association AJR recrute

Son/sa

## COORDINATEUR.TRICE des Espaces de Vie sociale Le trait D'Union et le Riot

L'association AJR déploie son projet associatif sur dix-neuf communes rurales. En 2023, c'est un centre social (La Source) sur un territoire de projet de 11 communes, deux EVS avec chacun un territoire de quatre communes (Le trait d'union et le Riot), un Relais Petite Enfance sur 13 communes (passage à 19 prévu en 2023.24) et une micro-crèche.

C'est une fonction support (secrétariat, logistique, gestion comptabilité, communication) assurée pour l'association partagée avec une coordination du projet associatif assurée par le directeur du centre social et le .la coordinateur. trice des EVS.

### MISSION :

Dans le respect des statuts et règlements de l'Association, il/elle a la responsabilité de la mise en œuvre du projet des EVS adopté par le Conseil d'Administration.

Il/Elle exerce sa fonction en étroite collaboration avec :

- Le Conseil d'Administration et ses représentants,
- Les équipes salariés (coordo de projets, animateurs, et administratifs),
- Les bénévoles de l'Association
- Les acteurs des communes.

Il/Elle assure la conception et à la mise en œuvre du projet social et le développe en projets spécifiques à son secteur. En assure la responsabilité du fonctionnement général ainsi que la coordination des actions.

Il/Elle est responsable de la mise en place d'une méthodologie de projet propre à permettre aux EVS d'atteindre leurs objectifs.

Il/Elle participe à la définition des moyens à mettre en œuvre avec le directeur de l'association et le bureau : budget, recrutement, investissements.

### FONCTIONS :

#### Politique

- Il/Elle participe avec voix consultative aux instances statutaires de l'Association. Veille à la bonne organisation de l'Assemblée Générale avec le pôle pilotage associatif et le directeur du centre social.

- Il/Elle permet au Conseil d'Administration d'avoir tous les éléments pour remplir sa mission et lui permet d'assurer ses diverses responsabilités : Il/elle informe, est force de proposition, apporte une aide technique, .
- Anime la réflexion des divers acteurs en vue de l'élaboration du projet social et du projet associatif. Propose les moyens permettant la réalisation de celui-ci.
- Assure les relations régulières avec les partenaires financeurs et les communes associées.
- A la capacité de représentation en externe et à engager l'organisation vis à vis de l'externe.

## Coordination

- Coordonne et stimule les actions existantes.
- Assure un contact régulier avec les responsables (bénévoles et salariés) et avec les partenaires extérieurs. Étudie et met en place avec eux les moyens nécessaires au bon déroulement des actions. Veille à leur continuité, à leur évaluation.
- Assure le lien entre les EVS et les autres partenaires et acteurs locaux d'animation et d'action sociale.
- Il/elle met en place des moyens d'écoute, d'observation et d'information dans le quartier.
- Il/elle est responsable de l'utilisation des bâtiments, des véhicules, du matériel. Il/elle fait procéder aux réservations et planifications auprès de la secrétaire -responsable logistique de l'association,
- Il/elle alerte, et fait procéder aux petites réparations, propose les grosses réparations à la secrétaire -responsable logistique de l'association,
- Il/elle prend toute mesure urgente que nécessite la sécurité des personnes et des biens.

## Budget

- Propose au Conseil d'Administration un budget de fonctionnement prévisionnel limité à son périmètre d'action. Le budget adopté, il devient pour le/la coordinateur/trice le cadre de ses pouvoirs. Toute modification significative de ce budget devra être autorisée spécialement par le Conseil d'Administration.
- Est responsable de la transmission des éléments comptables et analytiques à la comptable de l'association et du suivi analytique de gestion des actions. Est responsable des encaissements et de la caisse.

## Organisation

- Conformément aux finalités de l'Association et au projet en cours, Le/la coordinateur/trice organise la vie quotidienne des Espaces de Vie sociale : heure d'ouverture, planification de l'utilisation des salles, accueil, sécurité et bon déroulement des activités, tarification des activités, prêts de salle ou de matériel....
- Est responsable du respect des règlements et les statuts de l'Association.
- Est responsable du respect et de l'application du RGPD, du DUERP de l'association.

## Gestion des Ressources Humaines

- A autorité hiérarchique tout particulièrement en ce qui concerne les objectifs de travail, les méthodes et leur évaluation, les horaires et la discipline. Il/Elle veille à la bonne application de la Convention Collective.

- Propose au comité Finances et employeurs les profils de poste ainsi que les organigrammes, prépare et participe aux entretiens d'embauche. Il/Elle a voix consultative lors de la décision d'embauche.
- Règle tout litige mineur ou urgent.
- Dans le cas de litige plus étendu ou plus grave, il/elle en réfère au Président.
- Il/Elle est chargé(e) du respect des procédures de relation CA/salariés prévues dans le cadre du règlement intérieur. Il/Elle élabore et propose au conseil d'administration un plan de formation pour l'ensemble des acteurs. Il/Elle veille à sa réalisation.
- Propose un plan d'évolution des organigrammes dans le cadre de la Gestion des Emplois et des Compétences.
- Met en œuvre l'évaluation du travail individuel et collectif.
- Explique aux salariés les profils de poste, l'ensemble de l'organigramme et son adaptation aux objectifs du centre.
- Est chargé(e) de veiller à l'application du règlement intérieur.
- Rend compte régulièrement de la marche des équipements lors des réunions du Conseil d'Administration et de ses délégations lors des réunions de bureau. Lorsque cela est possible, après avis du Conseil d'Administration ou du bureau, il/elle donne délégation d'une partie de ses fonctions à d'autres personnes sans que sa responsabilité en soit supprimée.

## EVALUATION

Conformément aux dispositions conventionnelles, il/elle présente son évaluation annuelle au bureau de l'Association ainsi que ses perspectives annuelles de pilotage du projet et de l'équipement support

## Conditions d'emploi :

Formation requise : Diplôme de niveau 5 ou 6 de l'animation sociale, associé à une expérience associative au sein d'un centre social ou d'un espace de vie sociale.

Poste à pourvoir de préférence le 01 septembre 2023, une période d'essai de 3 mois (renouvelable une fois).

Poste CDI à temps complet, rémunération selon la convention collective ÉCLAT (ex ANIMATION), groupe G, indice 375 soit un salaire brut de base annuel de 30 300 € auquel s'ajoute la reconstitution de carrière conventionnelle et des points selon les compétences et la carrière. Cadre au forfait jour.

***Envoi des candidatures avant le Lundi 17/7/2023*** (CV, lettre de motivation manuscrite), à l'association AJR, 8 rue Pasteur, 59159 Noyelles sur Escaut ou à l'adresse mail: [e.tournant@asso-ajr.fr](mailto:e.tournant@asso-ajr.fr)

Les entretiens ont lieu le Vendredi 21 juillet 2023 au siège de l'EVS Le trait d'Union, 7 Rue de la mairie 59400 Cauroir.

# Les attendus du profil de poste

## Savoir

Connaître l'environnement (géographique, politique, acteurs du territoire...)  
Connaître les partenaires stratégiques  
Eléments réglementaires et conventionnels liés au secteur d'activité  
Eléments réglementaires et conventionnels liés à la gestion des RH dans un environnement qui se complexifie.

## Savoir-faire

Maîtriser la méthodologie de projet (diagnostic, élaboration, mise en oeuvre, évaluation)  
Maîtriser les méthodes et outils d'analyse et de diagnostic  
Rédaction d'écrits professionnels et présentations orales,  
Développer des projets visant à pérenniser l'activité de l'association dans des délais plus restreints, une multiplicité des dispositifs et prospecter de nouvelles sources de financement  
Elaborer des dossiers d'aide à la décision auprès du CA  
Connaître les processus managériaux et financiers en lien avec la coordination d'EVS.  
Argumenter auprès des financeurs les moyens de la mise en oeuvre du projet  
Impulser la communication de l'association et veiller au développement de son image  
Animer et conduire des groupes de travail (partenaires, bénévoles, salariés...)  
Maîtriser les concepts d'Education Populaire et savoir les mettre en oeuvre au sein du projet social.

## Savoir-être

Leadership bienveillant  
Capacité d'initiative et d'autonomie  
Esprit de synthèse, d'analyse et de traitement  
Polyvalence  
Anticipation  
Adaptabilité  
Discernement  
Faire preuve d'exemplarité  
Respecter les règles et les procédures  
Promouvoir et valoriser l'association et ses membres